

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20210928-14	<u>Séance du 28 septembre 2021 à 18h30</u> L'an deux-mille-vingt et un du mois de septembre le vingt-huit le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni salle des Cossies à Seloncourt, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 29 septembre 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 20 septembre 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents ()</u> <u>Etaient excusées ayant donné procuration ()</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

OBJET : SUBVENTION A L'HARMONIE D'AUDINCOURT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre du développement des activités culturelles dans les écoles, l'Harmonie d'Audincourt dont le siège social est situé 7, allée de la Filature – 25400 Audincourt, a réalisé des interventions au profit des écoles de Seloncourt.

Ces interventions ont pour but de faire découvrir des familles d'instruments aux élèves afin d'éveiller leur curiosité à la musique.

En retour, la ville de Seloncourt propose d'allouer une subvention de 1000 € à l'Harmonie d'Audincourt.

La Commission Finances, réunie le 13 septembre 2021 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par**

- Approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'Harmonie d'Audincourt.
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 28 septembre 2021

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER